

manquent la classe sans qu'il y ait de leur faute. Une autre difficulté viendra s'ajouter à celle-ci pour ces enfants, celle d'essayer de passer leurs examens après avoir perdu des heures de cours, sans qu'il y ait de leur faute.

Je voudrais vous lire un passage du *Star* de Windsor daté du 15 février 1965. Il est intitulé «Walpole demande un pont». Il y a une photographie d'un quai pour ferry. Sous la photographie, la légende est ainsi conçue:

L'île de Walpole n'est pas très loin de la côte, mais en fin de semaine elle aurait pu être une autre planète. Les glaces flottantes venant du lac Huron et de la rivière Saint-Clair ont arrêté pour une période indéterminée la traîlle qui fait la navette entre Baldoon et l'île, laissant les gens abandonnés des deux côtés du Chenal du Snye. On voit ici le bac et une partie du banc de glace qui a interrompu la circulation. L'île est à l'arrière-plan.

C'est très grave. Pour le surplus, outre la triste situation dans laquelle se trouvent les écoliers, il y a eu un nombre considérable de morts dues aux automobiles tombant du bac. Puis il y a aussi le grave péril que courent les malades qui ne peuvent être transportés à l'hôpital ou chez un médecin à cause de la cessation du service de transbordeur au temps des glaces flottantes. Celles-ci sont présentes durant tout le cours de l'hiver, du moins jusqu'à la fin de février. Il n'est pas rare que ces glaces flottent jusqu'à près de la fin de mars. Le député de Lambton-Kent en a parlé, je crois.

Je vais maintenant me reporter au communiqué et à l'annonce faite à la Chambre il y a quelques semaines par l'honorable ministre du Nord canadien et des Ressources nationales (M. Laing). Cette annonce portait sur le programme de développement matériel des collectivités indiennes auquel le gouvernement fédéral a affecté un budget de 112 millions de dollars pour les cinq prochaines années en vue d'un programme massif d'amélioration des réserves indiennes. Je vous signale un passage de la déclaration:

Un service de transport s'impose de toute nécessité pour assurer les communications avec les réserves, voiturier les enfants qui fréquentent les écoles, permettre des possibilités d'emploi et favoriser l'expansion économique. Il faudra dans plusieurs réserves améliorer les routes. Un montant de 17 millions de dollars environ sera dépensé à cette fin en collaboration avec les conseils des bandes indiennes et avec d'autres paliers du gouvernement.

Cela permet de collaborer avec le Conseil des bandes indiennes de Walpole qui a déjà présenté une pétition demandant au gouvernement de construire ce pont.

Je cite maintenant un extrait du *Daily News* de Chatham en date du 16 février 1966. Il s'agit d'un court alinéa dans l'article intitulé «Le transbordeur de Walpole de nouveau en service» dans lequel il est dit:

[M. Foy.]

Le pont reliant l'île à la terre ferme a figuré pendant bien des années comme principal article dans le programme électoral d'un très grand nombre de politiciens.

De nos jours, monsieur l'Orateur, trois autobus chargés d'enfants passent le Snye deux fois par jour. On estime que, dans 12 ans, il y en aura 21 qui le traverseront deux fois par jour. Nous avons besoin de ce pont, et dès maintenant.

J'exhorte les députés à oublier le parti pris politique comme je l'ai fait. Je sais que la politique ne disparaîtra jamais du gouvernement. Elle est partie essentielle de notre régime, mais il existe des domaines où tous les partis de cette Chambre doivent faire abstraction de la politique. A mon avis, ce cas-ci en est un exemple. La construction de ce pont s'impose et la philosophie politique n'a rien à y voir. La sécurité des Indiens et leur besoin doivent préoccuper tous les députés au plus haut point.

Je sais qu'il s'agit d'une motion et non d'un bill, mais en ne l'étouffant pas, tous les députés admettront tacitement ce grand besoin. Vous accepterez, j'en suis sûr, votre responsabilité de membres du Parlement en adoptant cette motion. Je demanderais à ceux qui se croient obligés politiquement de l'étouffer s'ils permettraient à leurs enfants d'utiliser une traîlle découverte, vétuste et dangereuse en elle-même, sans compter le péril supplémentaire que représentent les glaces flottantes, bravées deux fois par jour, pour aller s'instruire à l'école.

• (6.50 p.m.)

M. l'Orateur suppléant (M. Rinfret): Je regrette d'interrompre les délibérations, mais je crois de mon devoir de rappeler à la Chambre les questions dont elle sera saisie à dix heures. Puis-je lire le calendrier des travaux?

Des voix: D'accord.

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

SUJET DES QUESTIONS DEVANT ÊTRE DÉBATTUES SUR LA MOTION D'AJOURNEMENT

M. l'Orateur suppléant (M. Rinfret): Il est de mon devoir, en conformité de l'article 39A du Règlement provisoire, d'informer la Chambre que les questions suivantes seront débattues à 10 heures ce soir: le député de Skeena (M. Howard): Les céréales—Prince-Rupert (C.-B.)—Augmentation de la capacité des éleveurs; le député de Digby-Annapolis-Kings (M. Nowlan): La défense nationale—Greenwood—Prétendue bagarre à la suite des augmentations de solde des pilotes; le député de Pictou (M. MacEwan): Les transports—Pictou Landing (N.-É.)—Condition présumée dangereuse du quai.